



MINE DE LITHIUM BAIE-JAMES

ÉTUDE D'IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

CHAPITRE 5 : CONSULTATIONS DU MILIEU

JUILLET 2021 (VERSION 2)



TABLE DES MATIÈRES

5	CONSULTATIONS DU MILIEU.....	5-1
5.1	MISE EN CONTEXTE	5-1
5.2	OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE.....	5-1
5.3	MOYENS UTILISÉS.....	5-2
5.3.1	REGISTRE DES PARTIES PRENANTES.....	5-2
5.3.2	PRÉSENTATIONS PUBLIQUES.....	5-2
5.3.3	ENTRETIENS INDIVIDUELS	5-3
5.3.4	ENTREVUES DE GROUPE	5-3
5.3.5	GROUPES DE DISCUSSION	5-3
5.3.6	CONSENTEMENT ET VALIDATION DES COMPTES RENDUS.....	5-3
5.4	ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES	5-4
5.4.1	PARTIES PRENANTES CRIES	5-4
5.4.2	PARTIES PRENANTES JAMÉSIENNES	5-12
5.5	PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET	5-16
5.5.1	PARTIES PRENANTES CRIES	5-16
5.5.2	PARTIES PRENANTES JAMÉSIENNES	5-19
5.6	RÉPONSE DE GLCI AUX PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET	5-20
5.7	POURSUIVE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION ET D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES.....	5-22
5.7.1	ENTENTE SUR LES RÉPERCUSSIONS ET AVANTAGES	5-22
5.7.2	COMITÉ DE SUIVI	5-22

TABLE DES MATIÈRES (suite)

TABLEAUX

TABLEAU 5-1	CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AUPRÈS DES CRIS – 2011-2012.....	5-5
TABLEAU 5-2A	CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AUPRÈS DES CRIS – 2017-2018.....	5-6
TABLEAU 5-2B	CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AUPRÈS DES CRIS – 2018 À 2021.....	5-10
TABLEAU 5-3	CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AUPRÈS DES JAMÉSIENS – 2012	5-12
TABLEAU 5-4	CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION AUPRÈS DES JAMÉSIENS – 2017-2018	5-13
TABLEAU 5-5	ACTIONS PRISES EN RÉPONSE AUX PRÉOCCUPATIONS DE LA COMMUNAUTÉ CRIE D'EASTMAIN	5-20

5 CONSULTATIONS DU MILIEU

5.1 MISE EN CONTEXTE

Afin d'expliquer adéquatement le projet et d'assurer l'engagement des communautés locales et des parties prenantes, GLCI a instauré une démarche de consultation et d'engagement de ses parties prenantes. Cette initiative a permis de recueillir les préoccupations, les opinions et les attentes des communautés locales concernées par le projet mine de lithium Baie-James.

La démarche de consultation a été principalement menée auprès des communautés jamésiennes ainsi que de la communauté crie d'Eastmain, dont le territoire accueille le projet proposé.

En 2011-2012, une première ronde d'activités de consultation avait été effectuée. Ce chapitre porte à la fois sur les résultats obtenus lors de cette première série de rencontres ainsi que sur le bilan des consultations réalisées en 2017 et 2018, **avant le dépôt de la première version de l'étude d'impact**, tout en présentant :

- les objectifs de la démarche de consultation et les moyens utilisés;
- les parties prenantes consultées;
- le résumé des activités et des consultations menées par le promoteur ainsi que les principaux éléments de son plan d'information et de participation publique;
- la synthèse des préoccupations, des attentes et des recommandations face au projet, ainsi que;
- la réponse de GLCI aux préoccupations et la poursuite de la démarche de consultation.

Depuis le dépôt de la première version de l'étude d'impact sur l'environnement, les démarches de consultation et d'engagement des parties prenantes se sont poursuivies avec les mêmes objectifs d'orientation et les mêmes méthodes (sections 5.2 et 5.3). Les activités de consultation avec les parties prenantes réalisées suite au dépôt de la première version de l'étude d'impact ont été ajoutées à la section 5.4 ainsi que ce qui en a résulté (sections 5.5 et 5.6). Alors que la conception du projet a fait l'objet d'une optimisation d'un point de vue économique et environnemental, des consultations ont été menées dès le début de l'année 2021 afin d'informer les parties prenantes des changements apportés au projet. Enfin, les démarches et engagements de GLCI dans la poursuite de ces activités de consultation pour les années à venir sont présentés à la section 5.7.

5.2 OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE

La démarche de consultation et d'engagement des parties prenantes mise en place par GLCI se veut transparente et respectueuse. Son engagement prône l'établissement d'une communication ouverte et de pratiques commerciales durables dans l'intention de partager valeurs et bénéfices avec les communautés locales, de s'investir de manière significative auprès de celles-ci et d'instaurer des relations productives avec les représentants, et ce, à tous les paliers de gouvernement. GLCI vise à être une entreprise citoyenne exemplaire et exceptionnelle auprès des communautés locales, du Québec et des instances fédérales.

Plus précisément, l'approche de consultation et d'engagement des parties prenantes privilégiée par GLCI vise les objectifs suivants :

- compléter la description du milieu humain à l'aide d'informations provenant des populations présentes sur le territoire concerné par le projet mine de lithium Baie-James (collecte d'information de sources primaires);
- **compléter la description des milieux biophysiques intégrant le savoir des parties prenantes, notamment le savoir traditionnel des populations cries;**
- identifier les préoccupations et les attentes des communautés jamésiennes et cries à propos du projet et du développement minier en général sur le territoire;

- minimiser les impacts environnementaux potentiels;
 - assurer la santé et la sécurité des employés et des entrepreneurs;
 - recueillir des suggestions de mesures d’atténuation proposées par les populations ou organisations concernées;
 - assurer le suivi des engagements de GLCI envers les parties prenantes;
 - maximiser les retombées socioéconomiques positives et minimiser les impacts du projet sur les communautés locales;
 - maximiser les opportunités d’emploi et prioriser l’embauche de travailleurs locaux;
 - développer des formations et contribuer au développement des compétences des travailleurs locaux;
 - évaluer et appuyer des initiatives de développement communautaire;
 - diffuser des informations cohérentes, opportunes et précises aux communautés locales et aux parties prenantes.
-

5.3 MOYENS UTILISÉS

Dans le cadre de la démarche de consultation menée par GLCI, plusieurs outils et moyens de communication ont été mis en place et utilisés afin d’informer, de consulter et d’assurer un suivi des engagements adéquat auprès des communautés et parties prenantes concernées. La liste des méthodes employées est présentée dans cette section.

5.3.1 REGISTRE DES PARTIES PRENANTES

Un registre des parties prenantes et des activités de consultation a été mis sur pied afin de permettre à GLCI de faire un suivi des communications, des préoccupations et des activités tenues ainsi que des actions à accomplir auprès des organismes ou des communautés concernés. La section du registre concernant les parties prenantes comprend les informations suivantes : le nom et les coordonnées de l’individu rencontré, le type de partie prenante, l’organisation qu’il représente, les activités de consultation auxquelles il a participé, l’archivage des courriers électroniques le concernant et le suivi des actions requises par GLCI envers cette personne. Quant aux données répertoriées au sujet des activités de consultation, les éléments pris en compte sont le type d’activité réalisé, la partie prenante consultée, la date de l’événement, les noms des participants, le matériel utilisé, le but de l’activité, le compte rendu lié à la rencontre, les actions que GLCI doit entreprendre à l’issue de l’activité et la date de réalisation de celles-ci.

Le registre est aussi considéré comme un outil pour l’archivage des courriers électroniques échangés avec les parties prenantes, des comptes rendus des rencontres effectuées et du matériel utilisé durant les consultations (présentations, affiches, cartes, annonces, etc.).

5.3.2 PRÉSENTATIONS PUBLIQUES

Afin d’informer et de consulter la communauté crie d’Eastmain, deux présentations publiques ont été offertes à sa population. Le premier événement de ce type s’est déroulé le 22 février 2018. Par cette initiative, l’objectif de GLCI était de présenter publiquement le projet mine de lithium Baie-James et d’entamer un premier dialogue honnête et respectueux avec la population crie d’Eastmain. Sous la forme d’une journée portes ouvertes, incitant ainsi les membres de la communauté à rencontrer les représentants de GLCI et à mieux connaître le projet. La deuxième présentation publique a eu lieu le 16 juillet 2018. La compagnie minière a organisé cette rencontre principalement afin d’exposer les résultats de l’étude d’impact sur l’environnement aux membres de la communauté. Chacune de ces activités a été appuyée par la présentation d’un PowerPoint et d’affiches présentant les faits saillants du projet ou les aspects importants de l’ÉIE. La seconde présentation publique offrait davantage de contenu sur les impacts du projet ainsi que sur les mesures d’atténuation proposées.

5.3.3 ENTRETIENS INDIVIDUELS

Des entretiens individuels ont aussi été planifiés avec les intervenants socioéconomiques jamésiens et de la communauté d'Eastmain. Ces rencontres, soit téléphoniques ou en présence de la personne concernée, se sont déroulées à la manière d'un interview dirigé visant à sonder leur connaissance du projet, d'obtenir des informations sur leur organisme, de connaître les effets répertoriés d'autres projets miniers sur le territoire d'EIBJ, de prendre en compte les impacts positifs et négatifs que pourrait engendrer le développement minier proposé, de voir s'il y a des impacts cumulatifs à considérer et de recueillir toutes les mesures d'atténuation, attentes ou préoccupations suggérées par les intervenants.

5.3.4 ENTREVUES DE GROUPE

Des entrevues de groupe avec les maîtres de trappage et leur famille ont été organisées lors des consultations pour l'ÉIE. Celles-ci ont permis de connaître l'utilisation du territoire des utilisateurs du terrain de trappage de la zone d'étude (RE2), mais aussi des autres terrains situés à proximité qui se sentaient aussi concernés (VC33 et VC35). Des cartes des terrains de trappage ont été mises à la disposition des participants pour qu'ils puissent annoter leurs activités, leurs campements, les sources d'eau potable, les axes de transport et les secteurs de valorisation ou de conservation. D'autres informations ont aussi été amassées, dont l'état de leur connaissance du projet, les effets connus de projets miniers sur le territoire cri, les impacts positifs ou négatifs appréhendés, l'impact sur l'utilisation traditionnelle du territoire, les mesures d'atténuation suggérées et les préoccupations ou attentes exprimées par les utilisateurs.

Une entrevue de groupe a aussi été effectuée lors de la consultation du Conseil cri de la santé et des services sociaux de la Baie James (CCSSBJ) et de la CSCBJ. L'ensemble des intervenants de ces deux organismes ont été conviés à la rencontre. Cette approche a permis de connaître les points de vue de chaque domaine d'intervention composant ces organisations.

Deux rencontres ont également eu lieu avec l'Association des Femmes cries d'Eeyou Istchee (AFCEI) afin de discuter des enjeux touchant spécifiquement les femmes.

5.3.5 GROUPES DE DISCUSSION

Lors des activités de consultation tenues dans le cadre de l'ÉIE, des membres de la communauté d'Eastmain ont été conviés à des rencontres organisées sous forme de groupes de discussion déterminés par l'âge ou le genre des participants. Ces rencontres ont été publicisées par l'administration municipale et les organismes concernés à la demande de GLCI. Au total, **quatre** groupes de discussion ont été réalisés pour les catégories de population suivantes : les jeunes (7 participants), les femmes (**à deux reprises : 2 et 5** participantes) et les aînés (7 participants). Ces groupes ont été ciblés en raison de leur faible participation aux autres activités de consultation permettant ainsi une vue d'ensemble plus juste des préoccupations et attentes de la communauté d'Eastmain. Ces rencontres ont abordé l'état des connaissances des participants envers le projet mine de lithium Baie-James, l'opinion qu'ils ont du projet proposé, les impacts positifs et négatifs qu'il pourrait engendrer, les impacts cumulatifs possibles, les mesures d'atténuation à considérer ainsi que tout autre attente, préoccupation ou questionnement que les membres de la communauté désiraient communiquer.

5.3.6 CONSENTEMENT ET VALIDATION DES COMPTES RENDUS

Lors des activités de consultation des communautés, un formulaire de consentement a été présenté auprès des utilisateurs du territoire en début d'entrevue. Ce formulaire indique que le participant peut conserver certaines informations confidentielles, telle la localisation des espèces récoltées ou des sites valorisés, et qu'il aura l'opportunité de valider le compte rendu de l'entrevue.

Des comptes rendus ont été rédigés à la suite de chacune des rencontres, entrevues, présentations ou autres activités de consultation afin de rendre compte des thématiques abordées ainsi que des échanges entre GLCI et les parties prenantes. Les comptes rendus des entretiens individuels et des entretiens de groupe ont été envoyés pour validation aux intervenants **et utilisateurs** concernés. **Certains utilisateurs ont également eu la possibilité de commenter et valider les comptes rendus produits lors d'une deuxième série de rencontres.**

5.4 ACTIVITÉS D'INFORMATION ET DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

Dans sa démarche de consultation des parties prenantes, GLCI s'est concentrée principalement sur deux groupes :

- les parties prenantes crie et plus particulièrement celles de la communauté crie d'Eastmain;
- les parties prenantes jamésiennes.

5.4.1 PARTIES PRENANTES CRIES

5.4.1.1 PÉRIODE DE 2011 À 2012

En 2011, une première présentation du projet mine de lithium Baie-James suivie d'une séance d'information a été organisée à Eastmain. Il est à noter que le conseil de la Première Nation d'Eastmain avait été avisé du projet. Consécutivement à cette rencontre, GLCI a rencontré le GCC et l'Administration régionale crie (ARC) afin d'amorcer le processus de discussion en vertu de la *Politique minière de la Nation Crie* (GCC, 2010). Cette politique exige des négociations avec les sociétés minières pour permettre une approche intégrée crie de l'exploitation minière. À cette rencontre, des représentants cris désignés responsables du développement minier ont été identifiés pour le processus de négociation. De plus, GLCI a tenu à aviser le chef de l'époque, Edward Gilpin, que les activités proposées du programme d'échantillonnage environnemental de référence étaient pour se produire sur le site du projet en 2011-2012.

En 2012, une réunion a eu lieu avec les représentants du GCC-ARC et GLCI. Une entente de prédéveloppement avait été préparée, négociée et était prête à être signée, mais cette initiative a été interrompue lorsque le projet a été mis de côté en raison de la chute du prix du lithium sur le marché.

Parallèlement aux activités entreprises au niveau gouvernemental et administratif, des entrevues ont été menées dans le cadre du processus de l'ÉIE avec les maîtres de trappage des terrains de trappage potentiellement touchés à Eastmain pour documenter l'utilisation traditionnelle du territoire :

- Terrain de trappage RE2 : La plupart des activités sont localisées le long de la route Billy-Diamond. Celles-ci incluent la chasse à l'orignal et à l'oie, le piégeage de castors, la pêche, la coupe du bois et la cueillette de bleuets. Des sources d'approvisionnement en eau potable, des sentiers de motoneige et des étangs de chasse à l'oie établis par le maître de trappage ont été indiqués dans cette zone.
- Terrain de trappage VC33 : Situé le long de la rivière Eastmain, **ce terrain de trappage** possède une faune appréciée pour la chasse à l'orignal, le piégeage des castors et la pêche.
- Terrain de trappage VC35 : Le maître de trappage doit passer au km 381 de la route Billy-Diamond pour accéder à son terrain de trappage et il ne veut pas que le dynamitage affecte la circulation routière sur cette route. Il s'inquiète également des impacts environnementaux cumulatifs et de l'utilisation de son terrain de trappage par les **employés de la mine**.
- Terrain de trappage RE1 : Zone du projet non utilisée par le maître de trappage.

Autrement, plusieurs entrevues ont été menées de février à avril 2012 à Eastmain auprès d'intervenants provenant de divers secteurs qui ont traité à l'économie, au milieu social et culturel, à la santé, à la chasse, à la pêche et au piégeage et à l'environnement, ainsi que des groupes de discussion (tableau 5-1).

Tableau 5-1 Calendrier des activités d'information et de consultation auprès des Cris – 2011-2012

Date	Activité	Partie(s) prenante(s)*
Février 2011	Présentation publique	Première Nation crie d'Eastmain
Août 2011	Rencontre afin d'initier le processus de discussion en vertu de la <i>Politique minière de la Nation Crie</i>	GCC-ARC
Novembre 2011	Rencontre pour une présentation générale du projet	Conseil de la Nation Crie d'Eastmain
22 février 2012	Entrevues de groupe avec les utilisateurs du territoire	RE1 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
		RE2 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
		VC33 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
22 février 2012	Groupe de discussion	Première Nation crie d'Eastmain – Jeunes
23 février 2012	Entrevue de groupe avec les utilisateurs du territoire	VC35 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
23 février 2012	Groupes de discussion	Première Nation crie d'Eastmain – Hommes
24 février 2012		Première Nation crie d'Eastmain – Femmes
27 février 2012	Entrevues avec les intervenants socioéconomiques d'Eastmain	Corporation de développement économique Wabannutao Eeyou (WEDC), Eastmain
28 février 2012		Services de développement économique, Eastmain
28 février 2012		Conseil des jeunes de la Nation d'Eastmain
28 février 2012		Développement des ressources humaines d'Eastmain
28 février 2012		Services de logement d'Eastmain
29 février 2012		Conseil des aînés d'Eastmain
29 février 2012		Services des projets spéciaux d'Eastmain
1er mars 2012		Services de santé publique d'Eastmain
2 mars 2012		Services de police d'Eastmain
3 avril 2012		CCSSSBJ – Programme national d'abus d'alcool et de drogues chez les autochtones
3 avril 2012		Entrevue de groupe pour la validation du compte rendu de la rencontre du 22 février
4 avril 2012	Entrevue de groupe pour la validation du compte rendu de la rencontre du 23 février	VC35 – Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
4 avril 2012	Entrevues avec les intervenants socioéconomiques d'Eastmain	Département de santé environnementale d'Eastmain
8 mai 2012	Entrevue de groupe pour la validation du compte rendu de la rencontre du 22 février	VC33 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
* Un calendrier des activités d'information et de consultation avec le nom des intervenants rencontrés pour chacune des activités est présenté à l'annexe F.		

5.4.1.2 PÉRIODE DE 2017 À 2018

En 2017, le projet mine de lithium Baie-James de GLCI est relancé. Une seconde série de rencontres est organisée auprès de la communauté crie d'Eastmain afin d'informer et de consulter les parties prenantes concernées par ce développement minier. Celle-ci vise principalement les intervenants socioéconomiques, les maîtres de trappage des terrains RE2, VC33 et VC35¹, les utilisateurs du territoire de ces terrains de trappage et les membres de la communauté d'Eastmain. Les rencontres réalisées sont résumées ci-dessous et le calendrier de ces rencontres est présenté plus globalement au tableau 5-2a.

Tableau 5-2a Calendrier des activités d'information et de consultation auprès des Crie – 2017-2018

Date	Activité	Partie(s) prenante(s)*
23 mai 2017	Rencontre d'introduction	Conseil de la Première Nation crie d'Eastmain
15 novembre 2017	Description du projet et survol de l'évaluation environnementale	Conseil de la Première Nation crie d'Eastmain
19 février 2018	Rencontre d'introduction et principales mises à jour du projet	CSCBJ et Département cri des ressources humaines (DCRH)
22 février 2018	Présentation publique	Première Nation crie d'Eastmain
3 avril 2018	Rencontre	Conseil de la Première Nation crie d'Eastmain
16 avril 2018	Entrevues de groupe avec les utilisateurs du territoire	RE2 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
11 juin 2018		RE2 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
12 juin 2018		VC33 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
12 juin 2018		VC35 –Maître de trappage, sa famille et d'autres utilisateurs du territoire
13 juin 2018	Groupes de discussion avec les jeunes et les femmes de la Première Nation crie d'Eastmain	Première Nation crie d'Eastmain – Jeunes
13 juin 2018		Première Nation crie d'Eastmain – Femmes
13 juin 2018	Entrevues avec les intervenants socioéconomiques d'Eastmain	WEDC
13 juin 2018		DCRH
14 juin 2018		CCSSSBJ et CSCBJ
14 juin 2018	Groupes de discussion avec les aînés de la Première Nation crie d'Eastmain	Première Nation crie d'Eastmain – Aînés
3 juillet 2018	Entrevue avec les représentants de la direction régionale	CCSSSBJ
16 juillet 2018	Présentation publique	Première Nation crie d'Eastmain
* Un calendrier des activités d'information et de consultation avec le nom des intervenants rencontrés pour chacune des activités est présenté à l'annexe F.		

1 Il avait été déterminé lors des échanges tenus en 2011-2012 avec le maître de trappage du terrain RE1 que celui-ci ne se sentait pas concerné par le projet de GLCI.

CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION CRIE D'EASTMAIN

Le conseil de la Première Nation crie d'Eastmain a été rencontré à plusieurs reprises durant le processus de consultation. Une rencontre d'introduction, lors de laquelle les représentants de GLCI ont présenté la compagnie ainsi que le projet mine de lithium Baie-James, s'est tenue le 23 mai 2017. À la suite de cette présentation, une discussion a eu lieu entre les membres du conseil de la Première Nation et les délégués de la minière à propos des impacts liés à l'environnement, de l'échéancier du projet, de la priorité d'embauche pour les travailleurs cris d'Eastmain, des mesures de communication mises en place par GLCI pour informer la communauté et de la possibilité d'un éventuel partenariat. GLCI a suggéré d'établir un horaire de rencontres totalisant quatre réunions par année entre le conseil de la nation et la compagnie minière.

Une nouvelle rencontre a été organisée le 15 novembre 2017. Elle avait pour but de présenter, de manière plus approfondie à l'aide d'un PowerPoint, l'ensemble du projet aux membres du conseil de la nation. Des préoccupations ont été soulevées durant cette réunion, soit la présence d'affluents près de la mine projetée, l'impact du projet sur les eaux souterraines et l'importance de former les travailleurs cris.

Le 3 avril 2018, GLCI a eu une troisième réunion avec le conseil de la nation d'Eastmain afin de discuter des attentes de la communauté crie face au projet minier et communiquer les dernières mises à jour à l'aide d'un PowerPoint. Lors de la période de discussion, les membres du conseil de la nation ont mentionné leur méconnaissance face à l'industrie minière. GLCI leur propose lors de cette rencontre d'organiser une visite d'un site minier de grandeur similaire afin qu'ils puissent avoir une meilleure compréhension de ce que cela implique ainsi qu'un cours d'introduction sur l'exploitation minière et le lithium dans la communauté.

Ils sont intéressés à apprendre et à travailler avec GLCI, mais auparavant, ils sentent le besoin de développer une relation de confiance. Ils ressentent aussi une certaine pression avec l'échéancier établi.

Ils abordent également l'inquiétude que la communauté ne reçoive pas les bénéfices promis une fois que la mine sera développée. GLCI tente de les rassurer en indiquant qu'il est important pour la minière que la communauté reçoive le plus d'opportunités d'emploi et de bénéfices possibles et que pour ce faire, elle investira beaucoup d'efforts dans la formation.

COMMISSION SCOLAIRE CRIE DE LA BAIE-JAMES, DÉPARTEMENT CRI DES RESSOURCES HUMAINES ET CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES

Le 19 février 2018, GLCI rencontrait le coordonnateur de la formation professionnelle aux adultes pour la CSCBJ ainsi qu'une représentante du DCRH afin de leur présenter le projet et ses mises à jour. La réunion se conclut avec un engagement de GLCI. La minière travaillera en collaboration avec ces intervenants pour organiser les formations ainsi que les ateliers de développement professionnel **lorsque la certitude du projet sera plus avancée.**

Une deuxième rencontre avec le DCRH s'est produite le 13 juin 2018. Le projet minier est perçu par ce dernier comme étant positif pour la communauté. Les sujets traités au moment de cette discussion sont la formation, l'emploi et la qualité de vie des travailleurs.

Autrement, une rencontre s'est tenue le 14 juin 2018 avec le personnel de la CSCBJ lors des consultations pour l'ÉIE. Le CCSSBJ représenté par les intervenants du Centre *Miyupimaatissium* (santé) communautaire (CMC) était aussi présent. Des cartes de la zone d'étude ainsi que de l'arrangement général du projet ont été présentées. Certains membres de la CSCBJ ont considéré que le projet minier proposé par GLCI était une occasion pour eux de pouvoir démontrer à leurs étudiants qu'il y a une perspective d'avenir après leurs études; qu'il y a des emplois qui les attendent. Toutefois, la plupart des intervenants rencontrés considèrent aussi qu'il peut y avoir des effets négatifs notables sur l'environnement ainsi que sur les activités traditionnelles des Cris et qu'il est important de s'assurer que des solutions soient apportées à toutes les problématiques avant que le projet n'aille de l'avant. Des questions ont aussi été posées sur l'influence du marché sur les opérations minières, le processus de restauration du site, l'utilisation des terrains de trappage par les travailleurs allochtones et l'effet du projet sur le relais routier du km 381. Un élément majeur soulevé lors des discussions est l'importance de continuer le processus de consultation. Les gens de la communauté ont besoin d'être davantage informés pour être en mesure de comprendre l'ampleur du projet et de percevoir les impacts qu'il pourrait engendrer.

Une rencontre d'introduction tenue le 3 juillet 2018 avec le directeur adjoint de la santé publique du CCSSSBJ a permis d'obtenir des précisions sur les enjeux liés à la santé et associés au développement minier sur le territoire cri. Des échanges sur les mesures d'atténuation que GLCI voulait mettre de l'avant ont été entamés afin de vérifier leur validité, de confirmer qu'elles seront pertinentes et au besoin en ajouter.

Les préoccupations avancées par le CCSSSBJ gravitent principalement autour de thèmes touchant la santé, les problèmes sociaux, les services offerts par leur établissement et l'environnement. Des inquiétudes sont ressenties quant à la pression que le projet de mine pourrait avoir sur les services de la communauté si GLCI requérait leur utilisation et aux problèmes sociaux et de santé qu'engendrerait ou accentuerait un tel projet (alcoolisme, toxicomanie, retrait d'enfants de leur famille, personnes âgées laissées à elles-mêmes, etc.). Le CMC est aussi préoccupé par la possibilité d'une croissance des taux de cancer dans la communauté causée par la présence de contaminants dans la chaîne alimentaire.

MEMBRES DE LA PREMIÈRE NATION CRIE D'EASTMAIN

La communauté crie d'Eastmain a été consultée à la fois par le biais de présentations publiques et de groupes de discussion organisés par âge et genre.

À ce jour, deux présentations publiques ont eu lieu. Le 22 février 2018, GLCI a présenté publiquement son projet à la communauté crie d'Eastmain et a entamé un premier dialogue honnête et respectueux avec sa population. Autre que la présentation du projet proposé, de l'information a été transmise à propos de la compagnie minière ainsi que de ses projets en cours, sur les dernières mises à jour concernant les études d'ingénierie et d'impacts sur l'environnement et au sujet des bénéfices et des impacts potentiels dans l'éventualité que le projet soit accepté. Une liste présentant les opportunités d'emploi et de formations a aussi été exposée. Lors de la période d'échanges, GLCI a discuté de son échéancier, du nombre d'emplois estimés pour les phases de construction et d'exploitation, de la priorité allant à la communauté d'Eastmain pour les opportunités d'emploi et de l'usage du lithium sur le marché. Les 18 participants à cette rencontre ont exprimé des préoccupations quant à la présence de cours d'eau à proximité du projet, à l'impact des nuisances (bruit, lumière, poussière), à la qualité de l'air, à l'effet du projet sur la circulation routière ainsi que sur le relais routier du km 381. Les utilisateurs du terrain de trappage RE2 ont aussi fait part de leurs inquiétudes quant à la proximité de la halde à stérile du cours d'eau valorisé CE5. À la suite de cette rencontre, GLCI a tenu compte des préoccupations des utilisateurs rencontrés et a modifié la conception de son projet afin de minimiser les impacts sur le cours d'eau CE5 en déplaçant la halde à stérile dans un secteur moins fréquenté.

Une autre présentation publique s'est tenue le 16 juillet 2018 dans le but d'exposer les résultats de l'ÉIE à la communauté crie d'Eastmain. Pour l'occasion, une série de douze affiches ainsi qu'une présentation PowerPoint ont été préparées par GLCI. L'événement s'est déroulé sous la forme d'une journée portes ouvertes à laquelle les membres de la communauté étaient conviés afin d'en apprendre davantage sur le projet minier et ses impacts. Il a aussi été possible pour les participants de discuter de leurs préoccupations, de leurs attentes avec les représentants de GLCI et d'émettre leurs recommandations. Au total, 44 personnes se sont présentées à cette journée d'information et de consultation. Les principales préoccupations abordées par les participants étaient en lien avec les thèmes suivants : la qualité de l'eau potable dans la zone d'étude et plus particulièrement au relais routier du km 381, le traitement des eaux usées, l'impact du projet sur la faune et la flore, la potentielle relocalisation du relais routier du km 381, le développement minier dans la région de la Baie-James (surtout en ce qui a trait au lithium), l'augmentation de la circulation sur le réseau routier et les effets du projet sur la circulation, les opportunités d'emploi, la formation, la gestion des déchets, l'organisation des services d'urgence, la durée de vie de la mine, les opérations et procédés sur le site de la mine, les installations présentes au site minier, le campement de travailleurs, les horaires de travail, les risques de contamination, les impôts des travailleurs crïs à la mine, le plan de restauration du site, les effets du projet sur la pêche et la chasse, l'entente sur les répercussions et les avantages, la gestion de la tourbe et le phénomène du navettage.

En ce qui a trait aux groupes de discussion, trois rencontres ont été organisées les 13 et 14 **juin** 2018, chacune visant une catégorie de la population d'Eastmain établie selon le genre ou l'âge des participants. Les principales préoccupations mentionnées par les membres de la communauté lors de ces entretiens sont l'environnement, l'échéancier de GLCI, les opportunités d'emploi, la formation, les problématiques culturelles et professionnelles pour les travailleurs crïs, le harcèlement sexuel, l'utilisation traditionnelle du territoire, la santé, les bénéfices pour les membres de la communauté, le suivi des impacts et le processus de restauration.

UTILISATEURS CRIS DU TERRITOIRE

En somme, trois maîtres de trappage ont été consultés en 2018 dans le cadre du projet mine de lithium Baie-James. Il s'agit des maîtres de trappage des terrains RE2, VC33 et VC35. Leur famille et autres utilisateurs des terrains concernés étaient aussi présents. **Le maître de trappage de VC33 est historiquement de la même famille que celui de RE2. Ainsi, les utilisateurs du territoire de VC33 pratiquent également certaines activités traditionnelles sur RE2. Quant au maître de trappage de VC35, il est actuellement affecté par la mine Éléonore et se préoccupe de la présence d'un autre projet à proximité de son terrain de trappage.**

Le projet mine de lithium Baie-James se situe sur le terrain de trappage RE2. Le maître de trappage de ce secteur et sa famille ont été rencontrés formellement à deux reprises **en 2018**. Une rencontre s'est déroulée le 16 avril 2018 afin de mettre à jour les données amassées en 2012, de s'informer des nouvelles aires d'utilisation du territoire à des fins traditionnelles et de recueillir les préoccupations, les recommandations et les attentes des utilisateurs. Ces derniers sont inquiets des impacts environnementaux sur la faune et la flore. Ils ont l'impression que les effets projetés de la mine sont minimisés. Ils sont préoccupés par différentes problématiques telles que le processus de restauration, les risques de contamination de l'eau, l'impact du projet sur l'esturgeon et le processus d'extraction du minerai.

Une deuxième rencontre a été organisée le 11 juin 2018 afin de valider les informations recueillies lors de la séance qui avait eu lieu au mois d'avril. De nouvelles données, recommandations et utilisations ont été notées. D'autres préoccupations ont aussi été soulevées telles que la localisation de la halde à stériles à proximité des cours d'eau, les risques de contamination par la poussière générée par les activités de dynamitage, l'empreinte de la mine sur le terrain de trappage RE2, le processus de traitement des eaux usées et la présence d'autres types de minéraux qui pourraient être néfastes pour l'environnement.

Il est à noter que plusieurs autres rencontres informelles se sont produites entre GLCI et les utilisateurs du terrain de trappage RE2 afin de les tenir au courant du développement du projet et des activités tenues sur leur territoire.

En ce qui concerne les maîtres de trappage des terrains VC33 et VC35 et leur famille, ils ont été rencontrés lors de deux rencontres distinctes le 12 juin 2018. Les objectifs de ces entretiens étaient les mêmes que ceux des rencontres effectuées avec RE2, c'est-à-dire, mettre à jour les données amassées en 2012, s'informer de nouvelles aires d'utilisation à des fins traditionnelles sur le terrain de trappage et recueillir les préoccupations, les recommandations et les attentes des utilisateurs du territoire. Leurs préoccupations font écho à celles énoncées par les utilisateurs du terrain de trappage RE2. D'autres inquiétudes ont été ajoutées dont l'impact des opérations minières projetées sur la végétation en régénération en raison du feu de 2013, les effets sur les aires de chasse et de pêche, les défis liés à la localisation de la mine sur une tourbière, l'impact du lithium sur l'environnement, les conditions routières, la sécurité sur le territoire, la priorité des autochtones pour les opportunités d'emploi et la qualité de l'air.

Bien que le terrain de trappage RE1 se retrouve à l'extérieur de la zone d'étude, le maître de trappage a été invité à participer aux rencontres du 24 et 26 juillet 2018, afin de s'informer des mises à jour du projet. Il en est de même pour le maître de trappage du terrain RE3, à l'extérieur de la zone d'étude, qui a participé aux rencontres d'information des 25 et 26 juillet 2018. GLCI continue de tenir informés tous les maîtres de trappage des activités et de l'avancement du projet.

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE WABANNUTAO EEYOU

Le WEDC est un organisme appartenant à la communauté d'Eastmain qui promeut et améliore le développement économique de cette dernière. Le directeur général du WEDC a été consulté dans le cadre de l'évaluation des impacts environnementaux lors d'une entrevue qui s'est tenue le 13 juin 2018. Les sujets abordés par l'organisation touchent la formation et le développement professionnel, les opportunités d'emploi et de contrats, la route Billy-Diamond, l'environnement et l'utilisation traditionnelle du territoire ainsi que l'économie locale. Il est important pour la WEDC que les formations soient développées au sein de la communauté, qu'un partenariat soit défini entre Eastmain, les autres communautés crie et GLCI pour répondre aux besoins de la compagnie minière et qu'un commerce équitable respectant leurs valeurs et leur culture soit établi. D'un point de vue culturel, le WEDC croit nécessaire d'imposer aux travailleurs une formation sur les cultures autochtones, d'inclure un village culturel à l'intérieur du campement de travailleurs et d'établir des congés pour la chasse à l'oie et la chasse automnale qui sont deux activités traditionnelles crie.

5.4.1.3 PÉRIODE DE 2018 À 2021

Depuis le dépôt de la première version de l'étude d'impact sur l'environnement en octobre 2018, les consultations auprès des communautés crie se sont poursuivies. Des rencontres ont eu lieu avec les différentes parties prenantes au courant de l'année 2019. Le contexte associé à la crise sanitaire de 2020 a toutefois limité les activités de consultation. Ces activités se sont tout de même poursuivies par le biais de différentes plateformes de visioconférence en 2020 et 2021. Les rencontres réalisées sont résumées ci-dessous et le calendrier de ces rencontres est présenté plus globalement au tableau 5-2b.

Tableau 5-2b Calendrier des activités d'information et de consultation auprès des Crie – 2018 à 2021

Date	Activité	Partie(s) prenante(s)
Novembre 2018	Rencontre avec le Conseil de la Nation crie d'Eastmain afin de présenter une mise à jour générale du projet et du processus de soumission de l'ÉIES qui a été initié	Administration municipale – Conseil de la Nation crie d'Eastmain
17 décembre 2018	Présentation du projet	COMEX
19 décembre 2018	Rencontre d'introduction	Administration municipale – Conseil de la Nation crie de Waskaganish
28 février 2019	Rencontre avec les utilisateurs du territoire de Waswanipi afin de présenter le projet et son influence sur l'augmentation du trafic	Membres de la Première Nation crie de Waswanipi
15 mars 2019	Signature de l'accord pré-développement	Administration municipale – Conseil de la Nation crie d'Eastmain
3 juin 2019	Discussion sur l'entente sur les répercussions et les avantages	Administration municipale – Conseil de la Nation Crie d'Eastmain
24 juillet 2019	Mise à jour sur le projet	RE1 – Maître de trappage
25 juillet 2019	Mise à jour sur le projet	RE3 – Maître de trappage
26 juillet 2019	Rencontre d'information sur les activités à venir sur le site du projet entre le 31 juillet et le 2 août	RE1 et RE3 – Maîtres de trappage
27 août 2019	Discussion sur la participation du maître de trappage et de sa famille au comité de suivi	VC35 – Maître de trappage
18 septembre 2019	Première communication téléphonique	Association des Femmes crie d'Eeyou Istchee
17 octobre 2019	Rencontre d'introduction et discussion à propos des risques de prostitution au relais routier 381 lié au projet	Association des Femmes crie d'Eeyou Istchee
26 octobre 2019	Discussion des impacts du projet sur les femmes crie et des mesures d'atténuation	Association des Femmes crie d'Eeyou Istchee
16 décembre 2019	Partage des informations reçues des maîtres de trappage VC33 et VC35 à propos de la présence du caribou et sur l'utilisation traditionnelle de la rivière Eastmain	Agence canadienne d'évaluation environnementale et Gouvernement de la Nation crie
29 juillet 2020	Présentation du projet, mise à jour et discussion sur le rôle non traditionnel des femmes dans des projets miniers	Femmes des communautés de la Première Nation crie d'Eastmain
4 février 2021	Présentation des changements apportés au projet	RE2 et VC33 – Maîtres de trappage et famille
8 février 2021	Présentation des changements apportés au projet	VC35 – Maître de trappage et famille
9 février 2021	Présentation des changements apportés au projet	Première Nation crie de Waswanipi
14 avril 2021	Présentation des changements apportés au projet – consultation communautaire	Environ 20 membres et parties prenantes des communautés crie

CONSEIL DE LA NATION CRIE D'EASTMAIN

Suite au dépôt de la première version de l'étude d'impact en octobre 2018, une rencontre avec le conseil de la Nation crie d'Eastmain a été organisée en novembre 2018 afin de présenter une mise à jour générale du projet et du processus de soumission de l'ÉIES qui avait été initié.

Le 15 mars 2019, une réunion a été tenue avec le conseil de la Nation crie d'Eastmain permettant de signer l'accord de pré-développement. Des discussions ont ensuite eu lieu le 3 juin 2019 concernant l'entente sur les répercussions et les avantages.

CONSEIL DE LA NATION CRIE DE WASKAGANISH

GLCI a rencontré le conseil de la Nation crie de Waskaganish le 19 décembre 2018. Le projet a été présenté et l'entreprise a été en mesure de discuter des préoccupations soulevées par les trois représentants de la communauté qui avaient été envoyés par le Chef de bande. Les représentants ont indiqué parler au nom de la communauté et du maître de trappage du terrain RO8.

UTILISATEURS CRIS DU TERRITOIRE

Les consultations se sont poursuivies depuis 2018 avec les différents utilisateurs du territoire.

Une rencontre a été planifiée le 28 février 2019 avec les maîtres de trappage de la Première Nation de Waswanipi, soit ceux des terrains W01, W03, W07, W13, W52, W53 et W54 afin de présenter le projet et recueillir leurs préoccupations.

Les maîtres de trappage des territoires RE1 et RE2 (Eastmain) ont été conviés à des rencontres les 24, 25 et 26 juillet, afin que GLCI leur fasse part des différentes mises à jour du projet et les informe des activités à venir sur le site du projet au courant de l'été 2019.

Une téléconférence entre GLCI et l'Agence canadienne d'évaluation environnementale et le Gouvernement de la Nation crie a eu lieu le 16 décembre 2019 afin de partager les informations recueillies par GLCI auprès des maîtres de trappage des territoires VC33 et VC35 (Eastmain), à propos de la présence du caribou et sur l'usage traditionnel de la rivière Eastmain.

Les maîtres de trappage RE2, VC33 et VC35 ont également été tenus informés des plus récentes mises à jour du projet. Ces derniers ont été rencontrés par visioconférence les 4 et 8 février 2021 afin que GLCI leur présente les dernières modifications apportées au projet, et recueille leurs impressions et préoccupations.

ASSOCIATION DES FEMMES CRIES D'EYYOU ITSCHEE

Un effort particulier a été mis en place depuis 2018 afin de solliciter l'Association des Femmes cries d'Eeyou Itschee concernant les problématiques spécifiques liées aux femmes des communautés en rapport avec le projet de mine de lithium Baie-James. Ces efforts se sont soldés par deux rencontres, les 17 et 26 octobre 2019, lesquelles ont eu lieu exclusivement entre femmes. L'objectif de ces rencontres était à la fois de présenter le projet, mais principalement de discuter des différentes problématiques souvent peu abordées, notamment concernant le harcèlement sexuel, la prostitution et le viol. L'Association était satisfaite de pouvoir parler de ces enjeux exclusivement en présence de femmes, puisque ces enjeux sont plus difficiles à discuter en présence d'hommes. Il a été déterminé lors de ces rencontres de garder la discussion ouverte avec GLCI, et proposé d'effectuer des rencontres de groupes avec des femmes des communautés, notamment à propos des emplois non traditionnels.

MEMBRES DE LA PREMIÈRE NATION CRIE D'EASTMAIN, DE WASKAGANISH ET DE WASWANIFI

À la suite des rencontres avec l'Association des Femmes cries d'Eeyou Itschee des 17 et 26 octobre 2019, il avait été soulevé que des groupes de discussion de femmes pourraient être créés pour discuter de l'enjeu des emplois non traditionnels pour les femmes cries (camionneuses, électriciennes, charpentières, etc.), et autres sujets touchant les femmes. Un tel groupe de discussion a été réalisé par visioconférence le 29 juillet 2020. Il était initialement prévu pour mars 2020, mais la situation sanitaire a causé son report. Il a été décidé de répéter de telles rencontres dans le futur.

Les membres de la Première Nation de Waswanipi ont également été tenus informés des plus récentes mises à jour du projet. Ces derniers ont été rencontrés par visioconférence le 9 février 2021, afin que GLCI leur présente les dernières modifications apportées au projet, et recueille leurs impressions et préoccupations.

Le 14 avril 2021, les mises à jour du projet ont également été présentées dans le cadre de consultations communautaires en visioconférence. Une vingtaine de membres des communautés cries, de parties prenantes ou d'intervenants d'organisations communautaires étaient présents. Il a été proposé par des invités de réitérer cette forme d'activité ultérieurement.

5.4.2 PARTIES PRENANTES JAMÉSIENNES

5.4.2.1 PÉRIODE DE 2012

Dans les communautés jamésiennes, des entrevues ont été réalisées à Matagami en mai 2012 avec des parties prenantes provenant de certains secteurs de l'administration municipale, du développement économique, de la gestion et planification du territoire et des ressources naturelles (tableau 5-3). Ces rencontres ont permis d'identifier les préoccupations et les attentes des Jamésiens à l'égard du projet et du développement minier sur le territoire. Les parties prenantes ont exprimé leur support envers le développement minier dans leur région, mais tous ont souligné l'importance de développer des conditions pour assurer et maximiser les retombées socioéconomiques pour la région.

Tableau 5-3 Calendrier des activités d'information et de consultation auprès des Jamésiens – 2012

Date	Activité	Partie(s) prenante(s)*
14 mai 2012	Entrevues avec les intervenants socioéconomiques	Conférence régionale des élus de la Baie-James, Centre de développement local de la Baie-James, Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire de la Baie-James (CRRNTBJ)
14 mai 2012		COMAX Nord
15 mai 2012		Municipalité de la Baie-James
15 mai 2012		Société de développement de la Baie-James
*	Un calendrier des activités d'information et de consultation avec le nom des intervenants rencontrés pour chacune des activités est présenté à l'annexe F.	

5.4.2.2 PÉRIODE DE 2017 À 2018

Des consultations ont été menées depuis décembre 2017 auprès de parties prenantes issues de la communauté jamésienne (tableau 5-4). Les objectifs de ces consultations **étaient** de rencontrer les organisations régionales concernées pour leur présenter le projet et pour recueillir les préoccupations, attentes et recommandations de ces parties prenantes ainsi que des renseignements utiles à l'élaboration de l'ÉIE. Les détails des rencontres et des échanges effectués sont résumés ci-dessous.

Tableau 5-4 Calendrier des activités d'information et de consultation auprès des Jamésiens – 2017-2018

Date	Activité	Partie(s) prenante(s)*
19 décembre 2017	Rencontres pour présenter le projet aux diverses parties prenantes	GREIBJ
19 décembre 2017		Ville de Matagami
19 décembre 2017		SDBJ
5 février 2018	Entrevues avec les intervenants socioéconomiques jamésiens	Direction régionale de Services Québec du Nord-du-Québec
12 février 2018		Centre de formation professionnelle de la Baie-James (CFPBJ)
22 février 2018		SDBJ
23 février 2018		Ville de Matagami
3 avril 2018		ARBJ
23 mai 2018		SDBJ
30 mai 2018	Entrevue avec les intervenants socioéconomiques jamésiens	TJCM
23 juillet 2018	Rencontre	SDBJ
23 juillet 2018	Séance d'information	GREIBJ
24 juillet 2018	Rencontre	Ville de Matagami
* Un calendrier des activités d'information et de consultation avec le nom des intervenants rencontrés pour chacune des activités est présenté à l'annexe F.		

GOVERNEMENT RÉGIONAL EYYOU ISTCHEE BAIE-JAMES

Le Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) a été rencontré le 19 décembre 2017 par les représentants de GLCI afin de présenter à la fois la compagnie minière et le projet mine de lithium Baie-James. Lors de la période d'échanges, les membres du GREIBJ présents ont demandé des renseignements concernant les critères établissant la rentabilité d'une mine ainsi qu'au sujet de l'avancement des travaux d'exploration et du projet minier proposé. L'organisation tenait aussi à connaître les intentions de GLCI en ce qui a trait au traitement du minerai, à savoir si l'entreprise comptait faire la transformation de la matière sur le territoire du GREIBJ et si le procédé serait aussi polluant que ce qui est observable en Chine. Le GREIBJ voulait aussi s'assurer lors de cette rencontre que la nouvelle réglementation sur la protection des tourbières en vigueur depuis juin 2017 soit respectée. Autrement, l'organisme régional a posé quelques questions à propos de la réceptivité de la communauté face au projet de mine de lithium, de l'utilisation du centre de transbordement de Matagami et du nombre d'emplois estimés durant les phases de construction et d'exploitation.

De janvier à septembre **2018**, de nombreux échanges (23) et actions concrètes ont été entrepris afin de présenter le projet aux membres du Conseil du GREIBJ et, par la même occasion, de recueillir ainsi que de répondre à leurs commentaires, préoccupations et recommandations.

VILLE DE MATAGAMI

La Ville de Matagami a été consultée à plusieurs reprises dans le cadre du projet mine de lithium Baie-James. Une rencontre a eu lieu le 19 décembre 2017 en la présence du maire, de ses conseillers et de son directeur du développement économique. La réunion a été organisée dans le but de présenter la compagnie minière et le projet. Les sujets abordés à la suite de la présentation concernent la transformation du minerai, les infrastructures présentes sur le site minier, la quantité de concentré à transborder par année, la durée de vie de la mine, l'échéancier du projet, les retombées économiques et les impacts environnementaux. La Ville de Matagami a tenu à présenter les avantages sociaux et économiques que la municipalité possède pour un projet minier de l'envergure de celui de GLCI. Il a été question du centre de transbordement, des différents services que la ville pourrait offrir à l'entreprise (hébergement, main-d'œuvre, administration, formation pour les Allochtones et les Autochtones, etc.), des avantages de la route Billy-Diamond et de la desserte aéroportuaire.

Une entrevue téléphonique a aussi été réalisée avec la municipalité le **19 mars 2018**, représentée cette fois-ci par le maire de Matagami et son directeur du développement économique. La Ville de Matagami réitère posséder plusieurs attraits socioéconomiques intéressants pour le développement minier et elle énonce vouloir prendre part au projet minier Baie-James à titre de partenaire. L'organisation municipale aborde les problématiques liées au développement du Nord-du-Québec et au secteur minier telles que la rareté de la main-d'œuvre à l'échelle provinciale, les questions de transport ainsi que de logistique, et les enjeux concernant l'occupation du territoire. Sur ce dernier volet, la principale préoccupation est que GLCI, en raison de la logistique, établisse son centre administratif dans un centre urbain extérieur à la région du Nord-du-Québec comme Val-d'Or ou Rouyn-Noranda, et que l'organisation du transport des employés incite les citoyens de Matagami à déménager au sud, dans une de ces deux villes, afin de se rendre travailler plus au nord pour la minière. Le phénomène du navettage est aussi très présent dans les préoccupations de la municipalité qui indique que ce phénomène minimise les retombées économiques pour la région, limite les opportunités d'emploi pour les Jamésiens et ne favorise pas la rétention de la population sur le territoire jamésien. La distance du projet minier de la Ville de Matagami pourrait aussi avoir un impact sur la communauté de la municipalité, car les travailleurs devront rester sur le site de la mine durant leur horaire de travail. Autrement, la Ville de Matagami désire que GLCI se positionne clairement quant à la priorisation de la main-d'œuvre et des entreprises de services locaux.

Autrement, une rencontre d'information s'est déroulée le 24 juillet 2018. La Ville de Matagami a profité de l'occasion pour discuter des installations de la cour de transbordement de la municipalité ainsi que des avantages de celle-ci. Les avantages de la route Billy-Diamond sont aussi mis de l'avant. Des documents sont remis aux représentants de GLCI concernant le projet de laboratoire, la cour de transbordement et le récent symposium minier. Une visite de la cour de transbordement a été réalisée après la rencontre.

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE LA BAIE-JAMES

Le 19 décembre 2017 était aussi rencontrée la SDBJ. Lors de cette rencontre, les représentants de GLCI ont présenté la compagnie minière et le projet mine de lithium Baie-James qui se situe à proximité du relais routier du km 381, infrastructure détenue par la SDBJ. Durant la période des échanges, il a été question du lieu d'enfouissement en territoire isolé (LETI) utilisé par la SDBJ près du site de la mine projetée. Plusieurs préoccupations liées au relais routier, qui a été récemment rénové au coût de 3 M\$, sont aussi ressorties pendant les discussions, notamment l'impact du bruit et de la poussière sur les opérations de cette entreprise. De plus, la SDBJ a tenu à rappeler à la minière la suggestion faite en 2010 au sujet d'un partenariat pour relocaliser le relais routier si le projet minier était accepté. Au sujet de la route Billy-Diamond, dont l'entretien fait partie des mandats de la SDBJ, l'organisme souligne qu'elle reçoit des contributions financières du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) ainsi que d'Hydro-Québec et qu'en raison des activités et des besoins de GLCI qui pourraient solliciter des dépenses supplémentaires, la SDBJ pourrait demander à la minière une compensation.

Quelques mois plus tard, le 22 février 2018, une entrevue téléphonique a été réalisée avec la SDBJ. L'organisme a présenté ses différents mandats ainsi que ses travaux et projets en cours ou futurs. Elle souligne que le développement de plusieurs projets de manière simultanée pourrait drainer beaucoup d'entrepreneurs de la région et ainsi faire augmenter les prix d'entretien de la route Billy-Diamond et d'autres infrastructures en périphérie. Elle ajoute que l'établissement d'une minière à proximité du relais routier du km 381 pourrait occasionner à la SDBJ des problématiques en lien avec le LETI, le recrutement d'employés, l'eau potable (risques de contamination) et la réfection de la route Billy-Diamond. La SDBJ mentionne aussi que l'achalandage créé par ce projet minier, s'il est accepté, pourrait favoriser le développement d'un réseau cellulaire si la demande est importante.

GLCI a rencontré une nouvelle fois cet organisme le 23 mai 2018. La SDBJ a présenté au cours de cette rencontre les principales caractéristiques du relais routier en matière de capacité d'hébergement ainsi que les différents services disponibles. Les attraits de la route Billy-Diamond sont aussi mentionnés. Les thèmes traités lors de cette réunion concernent la proposition de GLCI pour une entente de partage de services infirmiers, la procédure pour les travailleurs non permanents de GLCI qui logeront au relais routier, les mesures qui seront mises de l'avant pour le LETI, la possibilité d'une entente pour l'organisation du campement de travailleurs.

Une rencontre d'information s'est tenue le 23 juillet 2018. Les représentants de GLCI ont présenté à la SDBJ une carte récente du projet ainsi que les résultats de l'ÉIE à l'aide des affiches réalisées pour la journée portes ouvertes qui s'est déroulée à Eastmain le 16 juillet 2018. Lors de cette réunion, la SDBJ s'informe sur l'impact que pourraient avoir les activités de dénoyage de la fosse sur le niveau et la qualité de l'eau des puits d'eau potable du relais routier. Les membres de GLCI, quant à eux, interrogent l'organisme sur la profondeur de ces puits, sur les travaux de réfection de la route Billy-Diamond et les activités de chasse et pêche pratiquées dans le secteur. À cette dernière question, la SDBJ invite la minière à consulter la GREIBJ qui détient les informations à ce sujet. Autrement, le partage des services d'urgence et d'approvisionnement est discuté lors de cette réunion. La SDBJ mentionne aussi la présence d'un budget au GCC pour développer l'entrepreneuriat chez les Cris.

DIRECTION RÉGIONALE DE SERVICES QUÉBEC DU NORD-DU-QUÉBEC

Un échange téléphonique a eu lieu avec la Direction régionale de Services Québec du Nord-du-Québec le 5 février 2018. Deux principales préoccupations ont été énoncées par l'organisation. L'une concerne l'occupation du territoire. Pour la Direction régionale de Services Québec, il est important que les gens qui travaillent dans la région y habitent. Il y a une inquiétude face aux impacts que pourrait avoir le phénomène du navettage sur les municipalités et communautés du Nord-du-Québec, soit l'absence de retombées économiques et la diminution des opportunités d'emploi. Sinon, la deuxième préoccupation soulevée est celle de la priorisation de la main-d'œuvre locale qui est une mesure essentielle selon l'intervenant consulté.

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA BAIE-JAMES

Lors d'une entrevue téléphonique effectuée le 12 février 2018, le Centre de formation professionnelle de la Baie-James a été consulté. Durant cette rencontre, des renseignements ont été recueillis à propos des formations spécifiques ou pouvant s'appliquer au domaine minier offertes par l'organisme, des partenariats entre le CFPBJ et les compagnies minières afin de dispenser des cours en milieu minier, des problématiques liées à la pénurie de main-d'œuvre et à la difficulté de recruter à la fois des professeurs et des élèves, de l'impact du secteur minier sur les autres types d'industries et des enjeux de la formation professionnelle pour les Autochtones. Pour le CFPBJ, il est important que les minières du territoire et les entrepreneurs puissent les contacter s'ils ont des besoins de formation pour que l'organisme soit en mesure de les combler sans que les travailleurs aient besoin d'aller à Montréal, Québec ou Saguenay pour se faire former. La principale préoccupation énoncée par le CFPBJ concerne l'occupation du territoire. Selon l'organisme, la population jamésienne doit rester en place sur le territoire et s'accroître. Le CFPBJ mentionne que la main-d'œuvre crie n'est pas à négliger et qu'il est important de considérer les travailleurs des communautés autochtones. Elle suggère aussi à GLCI de concevoir des horaires de façon à ce que les travailleurs s'installent avec leur famille dans la région.

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES

L'Administration régionale Baie-James (ARBJ) a été consultée par le biais d'une entrevue téléphonique le 3 avril 2018. Des données ont notamment été amassées à propos de l'état des secteurs de la construction et des mines en Jamésie, des initiatives mises en place par l'ARBJ concernant le développement minier et des préoccupations de l'organisation. En ce qui a trait aux problématiques liées au secteur des mines, l'ARBJ mentionne qu'il y a présentement une pénurie de main-d'œuvre. Pour la région, elle souligne qu'il n'y a pas toujours de retombées quand il est question de développement minier et que malgré leur apport à l'économie régionale, les projets miniers ne favorisent pas l'occupation du territoire en raison des horaires de travail établis qui incitent davantage au navettage. Autre que les retombées économiques bénéfiques qu'un tel projet pourrait avoir pour la région et ses municipalités, l'ARBJ souligne que l'augmentation de l'achalandage routier et les impacts d'un projet minier sur l'environnement et l'intégrité du territoire sont des éléments à considérer. L'ARBJ invite GLCI à participer à un comité de maximisation des retombées économiques, une initiative qu'elle a mise en place et pour laquelle elle coordonne déjà de nombreux projets sur le territoire. L'organisme incite aussi GLCI à contacter la Table jamésienne de concertation minière dans le cadre de l'ÉIE, ce qui a été effectué au mois de mai 2018.

TABLE JAMÉSIEENNE DE CONCERTATION MINIÈRE

Le 30 mai 2018, la Table jamésienne de concertation minière (TJCM) a été consultée. Plusieurs problématiques liées au développement minier en Jamésie ont été abordées par l'organisation. La TJCM a discuté des enjeux concernant le transport ainsi que de l'importance de l'acceptabilité sociale du projet non seulement sur le territoire d'EIBJ, mais aussi pour l'ensemble du Québec. En ce qui a trait à la main-d'œuvre dans la région administrative du Nord-du-Québec, l'enjeu principal mentionné par la TJCM est le roulement de celle-ci. L'organisme énonce que la priorisation de l'embauche de travailleurs locaux est la mesure à appliquer pour réduire ce phénomène et que cette initiative permettra d'obtenir une meilleure rétention de la main-d'œuvre. La TJCM fait aussi part durant la rencontre qu'actuellement les élus et les Jamésiens désirent favoriser la transformation des métaux sur le territoire de la Baie-James et qu'un projet est en développement afin de mesurer et de quantifier économiquement les avantages concurrentiels que la Jamésie pourrait offrir pour inciter des projets comme celui de GLCI à transformer leur concentré en produit fini sur le territoire. Autrement, l'organisation énonce clairement ses attentes envers GLCI. La TJCM désire que la minière collabore au processus du développement nordique, qu'elle assume son rôle de leadership, qu'elle prenne le temps de rencontrer les élus de la Ville de Matagami pour évaluer les avantages concurrentiels de la municipalité et que son projet contribue au développement du territoire de la Jamésie.

5.4.2.3 PÉRIODE DE 2018 À 2021

Aucune rencontre avec les parties prenantes jamésiennes n'a été effectuée depuis le dépôt de la première version de l'étude d'impact en octobre 2018. Toutefois, des rencontres sont prévues au cours de la prochaine année afin de présenter les modifications reliées à l'optimisation du projet.

5.5 PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET

Les préoccupations, attentes et recommandations des parties prenantes en lien avec le projet mine de lithium Baie-James de GLCI ont été recueillies tout au long du processus de consultation. Cette section présente une synthèse de ces éléments amassés lors des consultations menées en 2011, 2012, 2017 **ainsi que de 2018 à 2021.**

5.5.1 PARTIES PRENANTES CRIES

5.5.1.1 PÉRIODE DE 2011 À 2012

Comme mentionné, des activités d'information et de consultation ont eu lieu à Eastmain en 2012 auprès de représentants de divers organismes administratifs ou liés aux services publics. De plus, trois groupes de discussion avaient été organisés en sélectionnant les participants selon leur âge et leur sexe. Les principales préoccupations et attentes exprimées par la communauté crie concernaient le partage des revenus issus du développement minier, les impacts du projet sur la qualité de l'eau et les ressources du territoire, la formation, l'efficacité de la démarche de consultation et d'information, l'effet d'une exploitation minière sur les activités traditionnelles des utilisateurs du territoire, le réaménagement et la restauration du site minier et la problématique de l'alcool au campement de travailleurs (tableau G-1 de l'annexe G).

5.5.1.2 PÉRIODE DE 2017 À 2018

Durant la deuxième série de consultation réalisée en 2017-2018, les parties prenantes ont exprimé de nouveau leurs préoccupations envers le projet proposé ainsi que leurs attentes et recommandations. Ces éléments sont résumés dans les paragraphes suivants et au tableau G-2 présenté à l'annexe G.

En lien avec les préoccupations environnementales, plusieurs parties prenantes ont posé des questions au sujet de l'impact des nuisances (poussières, bruit, vibrations, odeurs, etc.) sur la faune, la flore et la qualité de l'eau ainsi que de l'air. De ces nuisances, la poussière générée par les activités minières semble être celle qui soulève le plus d'inquiétudes. Les personnes consultées cherchent à connaître la superficie du territoire qui sera affecté ou contaminé par cette nuisance. Également, la proximité du projet minier de cours d'eau ainsi que la localisation de celui-ci sur une tourbière amènent certains membres de la communauté d'Eastmain à mettre en doute la capacité de GLCI à pouvoir contrôler les risques de contamination. De plus, divers procédés ou activités minières entraînent des questionnements tels que le traitement des eaux usées ainsi que les activités de forage et de dynamitage. La phase de réaménagement et de restauration du site minier suscite aussi énormément d'interrogations et d'inquiétudes. Autrement, certaines parties prenantes désirent que la mine prenne en compte l'effet des impacts cumulatifs des développements hydroélectriques et miniers sur le territoire d'Eastmain.

Les questions en lien avec l'emploi et la formation sont aussi très présentes au sein des préoccupations des parties prenantes. La priorisation de la main-d'œuvre cri est un enjeu de taille dans les ententes. Des inquiétudes sont également énoncées quant aux risques que le projet minier draine la main-d'œuvre de la communauté et provoque ainsi la fermeture de services. En ce qui a trait à la formation professionnelle, la communauté d'Eastmain demande à la mine de les informer des emplois qui seront disponibles et de collaborer avec la CSCBJ ainsi que le DRHC pour l'élaboration et l'organisation de formations visant à préparer la communauté à l'éventualité de débouchés dans le secteur minier. La crainte que la main-d'œuvre cri ne soit pas prête au moment de l'implantation du projet minier est exprimée à plusieurs reprises. Autrement, les parties prenantes mentionnent que certains obstacles pourraient nuire aux travailleurs cris tels que l'exigence du français, les tensions entre les travailleurs autochtones et les travailleurs non autochtones, ainsi que les attentes de GLCI concernant le professionnalisme et les normes d'éthique.

En ce qui concerne le développement économique, les parties prenantes s'interrogent sur la possibilité d'établir un partenariat avec GLCI et sur le type de modèle d'affaires qui pourrait être mis en place afin d'établir un commerce équitable contribuant à enrichir la communauté tout en respectant sa culture et ses valeurs. Des préoccupations au sujet des retombées économiques sont aussi exprimées. Les craintes de ne pas recevoir les bénéfices promis ou qu'aucune part des profits de GLCI ne soit réinvestie dans la communauté ont été énoncées lors des consultations avec les membres de la communauté. **Les parties prenantes localisées hors de la communauté d'Eastmain ont également émis des préoccupations sur les retombées économiques et les compensations qu'elles pourraient recevoir.**

Également, les parties prenantes ont eu des questions et des préoccupations au sujet des impacts que pourrait avoir le projet de mine sur la santé et sur le milieu social de la communauté. Les personnes consultées provenant du milieu de la santé sont préoccupées par les risques d'augmentation des urgences, des problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie et, à plus long terme, de l'augmentation des cas de cancer due à la présence de contaminants dans l'environnement. La plupart se demandent comment GLCI gèrera les problématiques concernant l'alcool et les drogues. La saine gestion de budget est aussi au centre des préoccupations en raison de l'augmentation des revenus et de la difficulté pour certains membres de la communauté à dépenser sainement leur salaire. Des problèmes sociaux causés par cette problématique pourraient survenir. Les impacts sur les services de santé d'Eastmain font aussi partie des inquiétudes des parties prenantes qui mentionnent leurs appréhensions quant à la possibilité que GLCI engendre une pression sur ces services en les utilisant. Autrement, les personnes consultées sont préoccupées par les effets que pourraient créer les horaires de travail des travailleurs cris sur les familles ainsi que sur les valeurs communautaires. Des inquiétudes sont partagées quant à l'augmentation possible du retrait d'enfants de leur famille ou d'aînés laissés à eux-mêmes en raison de l'absence de leurs proches.

En ce qui a trait aux activités traditionnelles, de nombreuses préoccupations ont été énoncées quant aux impacts du projet sur la chasse, la pêche et la cueillette. **La possibilité que des personnes puissent chasser ou pêcher sans autorisation sur les territoires a été soulevée, ainsi que les risques pour la sécurité de ces personnes étant donné la possible présence de pièges sur le territoire.** Des inquiétudes à propos des effets d'une exploitation minière sur la pratique des activités traditionnelles et de la qualité des ressources qui en sont issues ont été communiquées durant les consultations effectuées au sein de la communauté. Également, des parties prenantes ont tenu à savoir si GLCI avait l'intention d'allouer des périodes de vacances aux travailleurs cris pour qu'ils puissent participer à la chasse à l'oie et à l'original. Sinon, les personnes consultées se demandent de quelle manière GLCI s'occupera des problématiques culturelles sur le site de la mine.

La plupart des utilisateurs redoutent que le projet exacerbe des impacts causés par d'autres sources. À titre d'exemple, certains ont mentionné craindre que le projet nuise à la régénération de la végétation du secteur, qui commence seulement à reprendre après les incendies de forêt de 2013 ou que le projet contribue à la diminution de la ressource sur le territoire, enclenchée par les travaux liés aux projets hydroélectriques. Un autre utilisateur mentionne que l'original commence à peine à revenir après les travaux à changer depuis la construction de la route Billy-Diamond en raison de la pollution qui y est associée et a peur que la situation s'accroisse davantage.

Les utilisateurs des terrains RE2, VC33 et VC35 redoutent également les risques de contamination des ressources (p. ex. l'esturgeon, le castor ou l'original) et du réseau hydrologique ainsi qu'une augmentation des taux de cancer causée par la présence de contaminants dans la chaîne alimentaire. Ils appréhendent aussi une contamination de la végétation, notamment par les poussières. De plus, un utilisateur (VC35) est préoccupé par l'impact de l'intensification de la circulation sur la santé en lien avec la poussière (notamment parce qu'ils sont deux utilisateurs d'un camp près de la route à souffrir d'asthme).

L'augmentation de l'achalandage routier génère de l'appréhension quant aux conditions de la route ainsi qu'à la sécurité routière sur le réseau de transport et principalement pour la route Billy-Diamond. Des questionnements portant sur l'impact d'un éventuel déversement causé par un accident de la route ainsi que sur la surveillance du transport de produits chimiques ont été exprimés. **De plus, des préoccupations ont été exprimées notamment sur les débris pouvant s'échapper de camions non couverts pouvant causer des bris de parebrises. L'enjeu de la sécurité des véhicules stationnés le long de la route a également été exprimé. L'impact du camionnage en période de chasse, et les précautions à prendre pour la sécurité des enfants qui ont plus de chances de jouer près de la route lors de ces périodes, ainsi que l'état de la route et son entretien en hiver sont des préoccupations qui ont également été soulevées.**

Finalement, le phénomène du navettage est aussi une problématique appréhendée par les élus de la communauté crie d'Eastmain. Des membres de la Première Nation crie d'Eastmain manifestent déjà leur intérêt à quitter la communauté pour aller s'établir dans un centre urbain comme Ottawa ou Montréal. Avec l'augmentation des revenus, cette éventualité deviendra plus accessible pour certains membres de la communauté.

5.5.1.3 PÉRIODE DE 2018 À 2021

Depuis le dépôt de la première version de l'étude d'impact en octobre 2018, les consultations auprès des parties prenantes crie se sont poursuivies. Les différentes rencontres, décrites à la section 5.4.1.3 ont permis de réaffirmer certaines préoccupations soulevées en lien avec le projet.

Ainsi, la question de l'achalandage routier a été soulevée de nouveau à plusieurs reprises. Les parties prenantes désiraient connaître les efforts mis de l'avant afin de limiter l'impact du camionnage lors des saisons de chasse à l'oie et à l'original, ainsi que les mesures prises pour assurer un entretien adéquat de la route, considérant l'augmentation du camionnage causée par le projet. L'enjeu de sécurité pour les véhicules stationnés aux abords de la route a également été soulevé, considérant que plusieurs véhicules se stationnent aux abords de la route Billy-Diamond, et que les camions de la mine risquent de les abîmer, notamment l'hiver lorsque la neige rend la route plus étroite.

Plusieurs préoccupations concernant l'usage des terres ont également été présentées. Des craintes quant à l'utilisation du territoire par les travailleurs de la mine, la possibilité de vandalisme, et une éventuelle croissance du projet qui viendrait augmenter l'empiètement sur les terres ancestrales sont toutes des inquiétudes présentées. L'accès aux camps et leur proximité avec la route font également l'objet de certaines appréhensions étant donné l'augmentation du camionnage reliée au projet, tout comme les perturbations des activités traditionnelles.

Concernant les enjeux socioéconomiques, les parties prenantes crie ont indiqué des inquiétudes quant à l'accès aux emplois de la mine pour les personnes ayant peu de scolarité. La possibilité d'effectuer des formations a été abordée, afin de s'assurer de la participation des communautés dans le projet. L'inquiétude de favoriser l'embauche de compagnies et de travailleurs hors de la communauté a également été présentée. Il a été suggéré par certains membres de la Nation d'évaluer les capacités et les ressources des entreprises crie et d'en faire appel à bon escient, plutôt que de favoriser une grande entreprise dont les travailleurs proviennent de l'extérieur. Des questionnements ont aussi été émis quant à l'accessibilité des emplois pour les femmes, soulignant la difficulté des mères monoparentales à travailler pour de tels projets. La problématique du harcèlement sexuel et toutes autres violences envers les femmes ont été soulevées. De plus, un enjeu fort en lien avec la prostitution des filles et des femmes a également été abordé, en raison de la présence d'un campement de travailleurs. La problématique du racisme a aussi été soulevée, et il a été suggéré par des membres de la Nation de prévoir des formations sur la culture crie pour les travailleurs arrivant de l'extérieur.

Au niveau environnemental, des inquiétudes ont été **réitérées** quant à l'impact du projet sur la qualité de l'eau **sur le territoire en lien au ruissellement, aux rejets provenant de la mine et aux eaux usées, et sur l'écosystème autour de la mine**. Également, des questionnements ont été soulevés sur l'impact visuel de la mine, sur l'état du site une fois l'exploitation terminée **et sur la gestion des déchets**.

5.5.2 PARTIES PRENANTES JAMÉSIENNES

5.5.2.1 PÉRIODE DE 2012

En 2012, lors de la première série d'activités d'information et de consultation, les principales préoccupations des parties prenantes jamésiennes concernaient les thèmes suivants : l'environnement, l'emploi et les services, l'occupation du territoire, la communication, les retombées économiques, la formation et le transport aérien. Le tableau G-4 présenté à l'annexe G offre une synthèse des préoccupations recueillies.

5.5.2.2 PÉRIODE DE 2017 À 2018

Lors des rencontres et des échanges survenus en 2017 et en 2018 dans le cadre de la démarche de consultation des parties prenantes jamésiennes, on retrouve bon nombre des principales préoccupations recueillies en 2012 ainsi que d'autres nouveaux enjeux ou problématiques liés à la transformation du lithium et aux infrastructures routières dans le discours des intervenants rencontrés.

Des inquiétudes quant à l'environnement et l'intégrité du territoire ont été abordées par les parties prenantes. Le respect de la nouvelle réglementation sur la protection des tourbières, l'impact des nuisances générées par les activités du site minier et les risques de contamination des eaux potables durant la phase de construction et d'exploitation sont les préoccupations avancées par les personnes concernées.

En ce qui a trait au secteur de l'emploi, les intervenants rencontrés mentionnent les problématiques liées à la rétention de la main-d'œuvre dans la région administrative du Nord-du-Québec. La priorisation des travailleurs, des entreprises et des services de la région est donc au centre des préoccupations des parties prenantes jamésiennes. La considération et l'importance de la main-d'œuvre crie sont aussi discutées. Autrement, dans l'éventualité d'un développement minier, une crainte est exprimée quant à l'incapacité de rétention de la main-d'œuvre pour les petits entrepreneurs ou les donneurs de services face aux compagnies minières.

Plusieurs préoccupations se rapportent aux enjeux afférents à l'occupation du territoire. Le phénomène du navettage et ses impacts (minimisation des retombées économiques, perte d'opportunités d'emploi pour les Jamésiens, effets négatifs quant à la rétention de la population sur le Territoire du Nord du Québec, etc.) sont grandement appréhendés par les intervenants régionaux. La localisation du centre décisionnel et d'opération de la mine ainsi que la logistique de transport des travailleurs sont donc des éléments cruciaux qui auront un impact important sur cette problématique.

Des craintes sont aussi avancées quant à l'absence de retombées économiques pour la région. Les centres urbains de Val-d'Or et Rouyn-Noranda sont deux pôles souvent priorités en raison de leur desserte aérienne continue. Donc, l'acquisition d'une desserte aéroportuaire continue est à la fois pour les parties prenantes jamésiennes une préoccupation et une priorité pour le maintien et le développement de la région.

Au sujet de la formation de la main-d'œuvre, les intervenants régionaux tiennent à connaître les intentions de GLCI quant à l'utilisation des établissements d'enseignement propres à la formation professionnelle de la région ainsi que son intérêt dans l'éventualité d'un partenariat avec le CFPBJ.

Autrement, la transformation des métaux a aussi soulevé des préoccupations quant à savoir si le procédé de transformation aura une incidence sur l'environnement à l'endroit où il sera effectué et si le territoire d'EIBJ était considéré pour accueillir une usine de transformation.

Finalement, la route Billy-Diamond a suscité quelques préoccupations quant aux capacités techniques de cet axe routier, à l'impact que pourrait avoir le projet minier de GLCI sur l'intégrité de la route et les effets de l'augmentation de l'achalandage routier.

Le tableau G-5 présenté à l'annexe G résume l'ensemble des préoccupations des parties prenantes jamésiennes pour la période de 2017 à 2018.

5.5.2.3 PÉRIODE DE 2018 À 2021

Aucune préoccupation, attente ou recommandation n'a été formulée par les parties prenantes jamésiennes pour la période de 2018 à 2021. Les rencontres prévues au cours de la prochaine année afin de présenter les modifications engendrées par l'optimisation du projet offriront une nouvelle opportunité pour échanger et informer GLCI de toutes nouvelles préoccupations, attentes ou recommandations par rapport au projet.

5.6 RÉPONSE DE GLCI AUX PRÉOCCUPATIONS, ATTENTES ET RECOMMANDATIONS FACE AU PROJET

Actuellement, GLCI a répondu à plusieurs préoccupations, attentes ou recommandations faites par les parties prenantes crie et jamésiennes.

De nombreuses actions ont été réalisées afin de répondre à certaines préoccupations de la communauté crie d'Eastmain à la suite des diverses consultations avec le milieu. Le tableau 5-5 illustre les initiatives entreprises jusqu'à maintenant auprès des parties prenantes crie.

Tableau 5-5 Actions prises en réponse aux préoccupations de la communauté crie d'Eastmain

Préoccupations	Actions prises par GLCI
Méconnaissance des parties prenantes envers les aspects d'une exploitation minière. Difficulté à se positionner face au projet.	<ul style="list-style-type: none"> GLCI a organisé une visite à la mine de diamant Stornoway pour les membres de la communauté crie d'Eastmain et le maître de trappage. Par deux fois, la visite a dû être annulée par désistement de la partie crie. Un cours d'introduction sur l'exploitation minière et le lithium a été offert dans la communauté d'Eastmain les 11, 12, 13 juillet 2018 (18 participants).
Présence de la halde à stériles à proximité d'un cours d'eau valorisé par la famille du maître de trappage du terrain RE2 (CE5).	<ul style="list-style-type: none"> Après des consultations avec le milieu et l'étude de plusieurs options, la halde à stériles a été déplacée au nord du lac Asini Kasachipet et au sud du cours d'eau CE2 (carte 3-1). Cet emplacement répondait non seulement à la préoccupation énoncée à propos de l'affluent CE5 (cours d'eau valorisé), en éloignant la halde de celui-ci et en l'installant dans un bassin versant qui est peu utilisé par les utilisateurs du terrain de trappage RE2, mais il distançait aussi cette infrastructure minière du relais routier du km 381. Suite aux modifications apportées au projet en 2021, les stériles et les résidus miniers seront maintenant déposés dans quatre petites haldes plutôt que dans une seule grande halde. La quantité de résidus miniers et de stériles demeurent la même que celle qui était prévue en 2018. Les quatre haldes se trouvent à l'est du lac Asini Kasachipet et au sud du cours d'eau CE2. Elles ont été positionnées de manière à ne pas affecter le cours d'eau CE5.

Tableau 5-5 Actions prises en réponse aux préoccupations de la communauté crie d'Eastmain (suite)

Préoccupations	Actions prises par GLCI
Présence de travailleurs ou de consultants de GLCI sur le terrain de trappage RE2 sans la permission du maître de trappage.	<ul style="list-style-type: none"> GLCI s'est engagée à aviser à l'avance le maître de trappage du terrain RE2 des activités planifiées sur le terrain.
Aide à la formation des travailleurs cris.	<ul style="list-style-type: none"> La minière s'engage à collaborer avec la CSCBJ et le DRHC d'Eastmain afin d'élaborer des formations au sein de la communauté pour préparer la main-d'œuvre crie à l'ouverture éventuelle de la mine.
Impact sur la qualité de vie des travailleurs cris et leurs familles (difficulté à rester loin de la communauté).	<ul style="list-style-type: none"> L'horaire de travail des travailleurs cris sera adapté à leurs besoins et réalité et pourrait être 7 jours de travail suivis de 7 jours de congé.
Impact sur la pratique des activités traditionnelles.	<ul style="list-style-type: none"> Des opérations moins bruyantes, telles que la maintenance du site industriel, se feront durant la chasse à l'oie, limitant ainsi la perturbation des activités de chasse. Diminution de la vitesse des camions lors des périodes de chasse et sensibilisation des travailleurs. Des jours de congé seront offerts aux travailleurs cris durant la période de la chasse à l'oie. Redevances au Gouvernement de la Nation crie, qui pourront être redistribuées aux utilisateurs, afin de déplacer les camps au besoin.
Augmentation des problèmes d'alcool et de jeux chez les travailleurs.	<ul style="list-style-type: none"> Le campement de travailleurs sera sans alcool durant les phases de construction et d'exploitation. Les loteries vidéo sous toutes leurs formes seront interdites sur le site minier.
Enjeu de la prostitution des filles et des femmes liée à présence du campement de travailleurs	<ul style="list-style-type: none"> GLCI prévoit travailler en collaboration avec l'Association des femmes cries d'Eeyou Itschee afin d'élaborer des moyens pour protéger les filles et femmes cries sur le campement. Une femme crie sera embauchée au bureau des Ressources Humaines de la mine afin de faciliter les échanges avec les femmes. Lors de la période d'opération de la mine, les travailleurs seront récupérés à l'aéroport, ils seront contrôlés au campement et ne pourront sortir qu'avec autorisation. Il n'y aura pas de véhicules personnels sur le site lors de cette période.

Les principales actions prises auprès des communautés jamésiennes concernent la SDBJ et les opérations du relais routier du km 381. GLCI s'est engagée à faire clôturer le LETI de la SDBJ ainsi que le côté nord du chemin pour s'y rendre afin d'éviter que les activités de la mine n'interfèrent avec ce site. Des ententes au sujet de l'hébergement de travailleurs et pour le partage des services médicaux d'urgence sont présentement en discussion. Ces possibles collaborations représentent des actions qui contribueraient à accroître les retombées économiques pour la SDBJ et à répondre ainsi à leurs attentes.

De plus, GLCI a répondu à la suggestion de l'ARBJ de consulter la TJCM dans le cadre de l'ÉIE.

5.7 POURSUITE DE LA DÉMARCHE DE CONSULTATION ET D'ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

GLCI s'engage à développer et maintenir des relations durables avec les parties prenantes, dans le but de maximiser les avantages sociaux et économiques et de minimiser les impacts environnementaux potentiels du projet. La minière s'engage aussi à poursuivre l'échange d'informations à propos du projet en organisant des portes ouvertes et des sessions de partage d'informations avec les parties prenantes, en assurant la présence du responsable des relations communautaires de GLCI une semaine par mois au sein de la communauté, et rejoindre celle-ci via leur site internet ainsi que par un contact direct avec leurs employés. L'intention de GLCI à travers ces engagements est de s'assurer de répondre de manière significative et opportune à tous les commentaires ou préoccupations liés au projet mine de lithium Baie-James.

Les discussions et l'engagement entre GLCI et les parties prenantes se poursuivront tout au long de la durée de vie du projet.

5.7.1 ENTENTE SUR LES RÉPERCUSSIONS ET AVANTAGES

Des discussions ont été entamées avec les parties prenantes crie et de la communauté d'Eastmain afin d'établir une entente sur les répercussions et avantages. Ces échanges sont encore en cours et aucun accord n'a été finalisé. **Un accord de pré-développement a toutefois été signé avec le Conseil de bande d'Eastmain le 15 mars 2019.**

Par ailleurs, GLCI s'engage à suivre les principes suivants :

- mettre en place des projets d'infrastructures durables;
- offrir des possibilités en ce qui a trait à l'éducation et à la formation;
- faire en sorte que la population soit sensibilisée à une saine gestion de leurs revenus;
- favoriser des projets en lien avec l'éducation, la santé et les infrastructures;
- offrir des opportunités d'affaires pour les entrepreneurs locaux.

5.7.2 COMITÉ DE SUIVI

Comme exigé par la *Loi modifiant la loi sur les mines* (article 101.0.3), **GLCI mettra en place plusieurs comités, dont** un comité de suivi, dans le but d'encourager l'implication des communautés concernées dans la réalisation du projet. Ce comité sera mis en place avant la construction de la mine et maintenu tout au long de sa durée de vie jusqu'à l'exécution complète des travaux prévus au plan de réaménagement et de restauration du site minier.

La composition du comité de suivi respectera les règles établies par la loi en ayant dans son organisation au moins un représentant **des conseils de bande** d'Eastmain, **de Waswanipi et de Waskaganish ou des membres désignés de ces communautés**, un représentant du milieu économique et un représentant du GREIBJ. De plus, GLCI souhaite que **les maîtres** de trappage **des terrains RE1, RE2, RE3, VC33, VC35 et R08 ou des membres de leurs familles participent** au comité de suivi.